Sur les pas des contrebandiers

Côte Vermeille



Paulilles (Frédéric Hédelin)

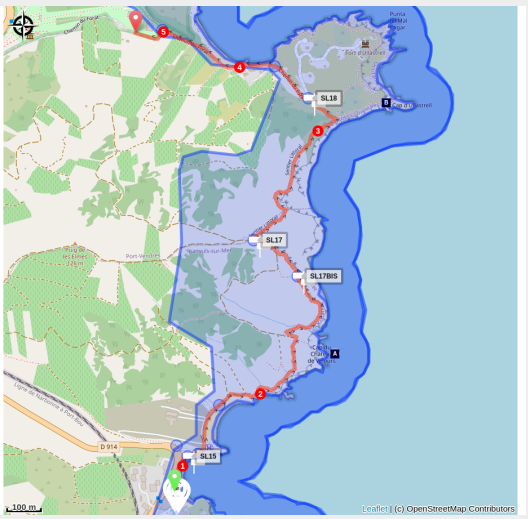

En parcourant l’une des plus belles portions du sentier littoral, marchez sur les pas des contrebandiers de Banyuls et de leur république municipale et contrebandière entre 1780 et 1850.

Cette promenade sur le thème de l'histoire des contrebandiers vous fera découvrir de très beaux paysages du sentier littoral, que ce soit au bord de l'eau ou à travers les vignes. Les criques traversées permettent de faire des haltes. C'est l'occasion de faire un petit plongeon pour découvrir la flore et la faune sous-marine locale.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h

Longueur : 2.6 km

Dénivelé positif : 109 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Traversée

Thèmes : Faune, Flore, Géologie, Histoire, Point de vue

Itinéraire

Départ : Plage des Elmes / Banyuls-sur-mer
Arrivée : Anse de Paulilles
Communes : 1. BANYULS SUR MER
2. PORT-VENDRES

Profil altimétrique

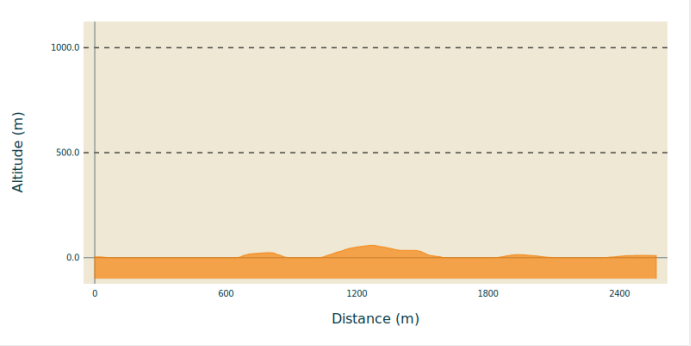

Altitude min 0 m Altitude max 59 m

1. Prendre le sentier du littoral qui longe la plage de l’ex centre héliomarin (plage du Sana pour les Banyulencs).
2. Plus loin, remarquer ce rocher-tour, fier et hautain appelé Castell de velut (château de velours). Il doit son nom à la découverte par les douaniers d’une pièce de velours de Gêne cachée par des contrebandiers dans une excavation du rocher. Le sentier serpente le long de la falaise et domine la crique dels tamarius (des tamarins) puis la crique de la pistoline et ses remolinats (tourbillons).
3. Plus loin, juste avant le cap Ullastrell, l’anse de la felouga où fut incendiée à l’aide d’épineux la felouque douanière le Lynx par des Banyulencs en 1833.
4. Le sentier arrive au Fourat (le trou), passe devant des habitations (anciennes maisons de pêcheurs) et la plage.
5. Pour accéder à l'entrée du site de Paulilles, continuer à gauche. C'est l'ancien site de la célèbre dynamiterie Nobel et le village des ouvriers. Actuellement , on peut visiter un musée, un atelier de barques catalanes, une salle d’exposition et le jardin du directeur avec ses arbres et fleurs exotiques.

Le sentier littoral se poursuit côté nord jusqu'à Argelès-sur-mer et côté sud jusqu'à Cerbère, de l'autre côté de la frontière vous passez sur le GR92 jusqu'à Roses et plus.

Sur votre route...

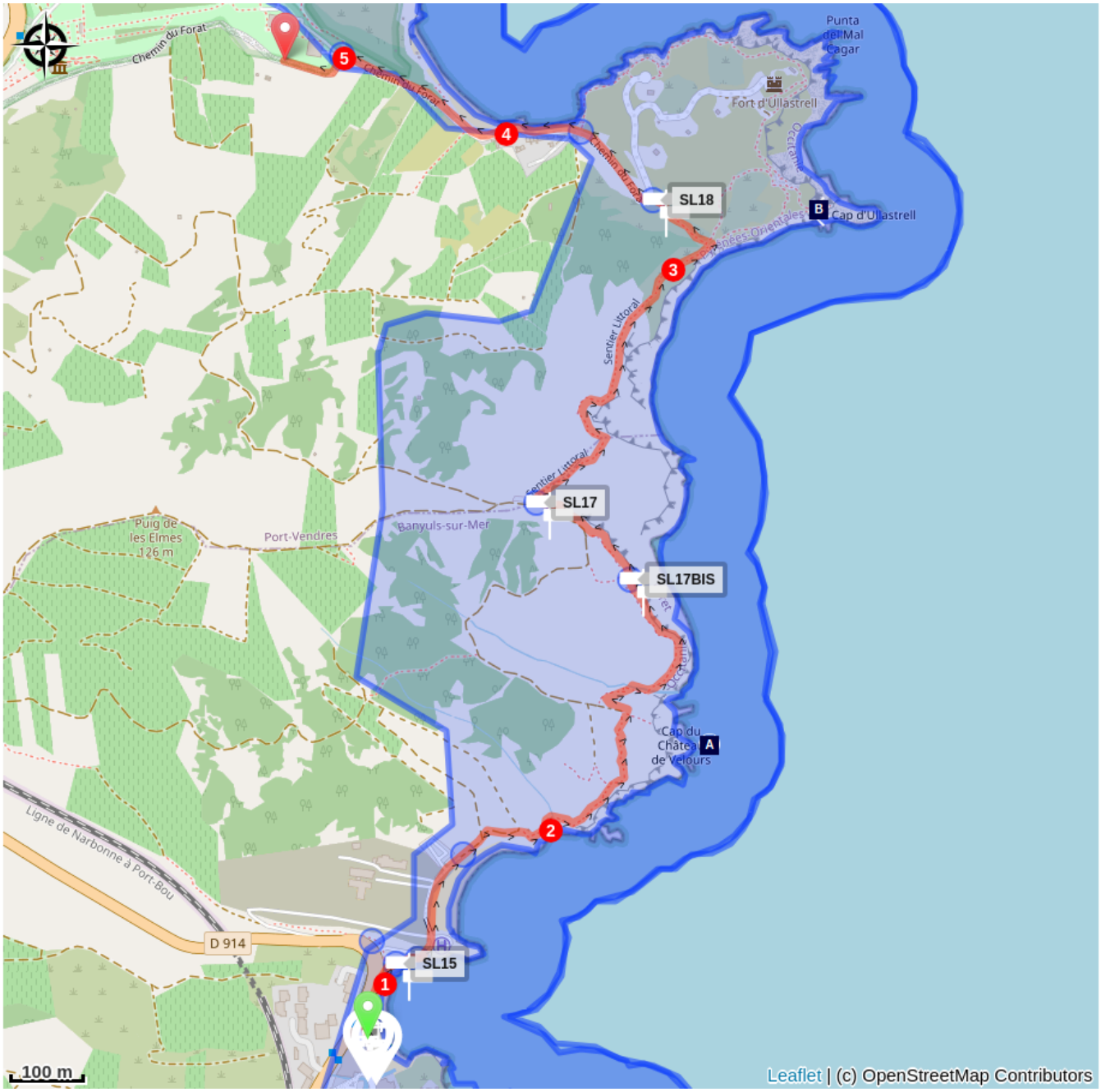

Sphinx (A)

Cap d'Ullastrell (B)

Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

Prévoir une bonne hydratation, chaussures de marche, chapeau ou casquette et coupe-vent selon la météo ou la saison. Respecter la nature et rapporter les déchets. Pour les curieux de la flore et faune sous-marine, prévoir masque et tuba.

Comment venir ?

Transports

Retrouver toutes les lignes de bus à 2€

Accès routier

D 914

Parking conseillé

Parking du Sana

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Zone Natura 2000 Directive Habitat

Période de sensibilité :

Zone Natura 2000 Directive Oiseaux



Zone Natura 2000 Directive Oiseaux

Période de sensibilité :

Zone Natura 2000 Directive oiseaux

Sur votre route...



Sphinx (A)

Quand l'Egypte s'invite sur la Côte Vermeille. Observez bien le trait de côte et vous découvrirez un authentique sphinx... avec un peu d'imagination. Ce cap situé près de la Plage des Elmes est un endroit magnifique. Il faut emprunter le Chemin des Douaniers, par la Plage des Elmes pour s’y rendre.

Attribution : CCACVI



Cap d'Ullastrell (B)

En 1861, un petit fort a été construit sur le haut du Cap d'Ullastrell. Pourvu de 4 canons pour empêcher tout débarquement sur la plage de Paulilles, il permettait de défendre le port de Port Vendres. Vendu en 1880 à la fabrique de dynamite Nobel de Paulilles pour servir de maison à son gardien, il est aujourd’hui en rénovation. Un point de vue aux couleurs explosives s’offre à vous sur l’anse de Paulilles et ses plages entre les deux caps. Allez y jeter un coup d’œil !

Attribution : CCACVI